

Réouverture du meurtre de Marie Trintignant suite à un film sur Netflix...

La Justice est parfois un peu lente à admettre l'évidence et il a fallu des images pour que le 24 juillet 2025, le Parquet de Bordeaux décide de rouvrir l'enquête pour violences volontaires par un conjoint afin d'éclaircir les causes de la mort de Krisztina Rády, ex-compagne de Bertrand Cantat. Ils s'étaient mariés en 1997 puis séparés en 2002. Mais, en 2008, suite à la libération de prison de son ex-mari, qui a massacré Marie Trintignant, ils décident de se réinstaller ensemble. Le 10 janvier 2010, Krisztina Rády est retrouvée morte à son domicile bordelais qu'elle partageait alors avec Bertrand Cantat. Ce dernier se trouve sur place et dort au moment des faits. Leurs deux enfants, un garçon de 12 ans et une fille de 7 ans, ne sont pas présents. C'est le fils aîné qui découvre le corps de sa mère en rentrant chez lui en milieu de journée. L'autopsie conclut à un suicide par pendaison. Bernard Cantat est rapidement mis hors de cause.

La terrible nuit du massacre de Marie...

Revenons un peu en arrière. Osons enfin dire la vérité sur ce drame ignoble qui montre le vrai visage d'un pervers narcissique, violent, jaloux et possessif. Bertrand Cantat est un monstre que rien ne peut excuser. Nous allons faire simple, direct, et efficace. Que s'est-il passé avant le drame terrible ? Le soir, Marie Trintignant qui tourne une fiction télévisée sur Colette à Vilnius en Lituanie, se retrouve avec Bertrand Cantat, chez le 1^{er} assistant du tournage, Andrieux Leliuga. Ils prennent deux whiskys chacun et commencent à se disputer car Marie a reçu un message de son ex-mari, Samuel Benchetrit, qui lui dit « *merde pour la dernière journée de tournage* » et qui en fin de message lâche : « *Appelle-moi quand tu peux pour le film. Je t'embrasse ma petite Janis* ». L'assistant les sépare puis finalement les laisse devant leur hôtel, Bertrand Cantat semble apaisé, mais ce n'est qu'une façade.

L'ignominie des déclarations de Bertrand Cantat

Dans la chambre, il lui reproche de poursuivre des liens avec Samuel Benchetrit alors que lui, a rompu avec la mère de ses deux enfants, Krisztina Rády. Dans cette nuit du 23 juillet 2003, la dispute devient violente et le chanteur gifle Marie avant de la projeter à terre. Lui, dit qu'elle a heurté le radiateur, que c'était un simple accident, mais au vu du corps lors de l'autopsie, c'est un vrai massacre. Sa mère ne la reconnaîtra pas tant son visage était boursoufflé, tuméfié, déformé... Bertrand Cantat se serait acharné sur Marie avec une violence inimaginable. Mais le pervers pousse le vice à appeler Samuel Benchetrit dans la

nuît. Ce dernier lui demande où est Marie, « *elle dort dans la chambre* ». Samuel Benchetrit exige qu'il aille la voir pour la lui passer au téléphone. Dans son livre, « La nuit avec ma femme », il affirme avoir entendu Bertrand Cantat lui dire, « *c'est Samuel* ». Il croit entendre le souffle de Marie qui agonise... Il conseille au chanteur d'appeler les secours et le frère de Marie, Vincent, viendra quelques instants plus tard.

Le guitariste de Noir Désir rompt tout contact avec Cantat...

Mais Bertrand Cantat minimise et pleurniche beaucoup, refusant que Vincent aille la voir de près. Au matin, lorsque les secours enfin arriveront, Marie est dans le coma depuis un trop long moment et ne se réveillera pas. Rappelons que le rapport toxicologique ne révélera aucune trace de drogue, hormis les deux verres de whisky. A la suite de ce meurtre, le guitariste de Noir Désir, Serge Teyssot-Gay, refusera tout contact avec Bertrand Cantat. Il a assuré « *ne pas reprendre avec Noir Désir, pour des désaccords émotionnels, humains et musicaux avec Bertrand Cantat, rajoutés au sentiment d'indécence qui caractérise la situation du groupe depuis plusieurs années* ». Certains affirment qu'il connaissait le côté violent du chanteur avec les femmes et notamment Krisztina Rady dont il était un proche. Pourtant, lors du procès, l'ex-femme du chanteur affirmera qu'il n'a jamais été violent avec elle, ce qui amoindrira le verdict des juges qui condamne Bertrand Cantat à 8 ans de prison. C'était un faux témoignage. Krisztina Radu acceptera même de l'accueillir chez elle lors de sa libération 4 ans plus tard, en 2008.

Des éléments probants sur le suicide de Krisztina Radu...

Ce qui intéresse la Justice aujourd'hui, c'est un témoignage anonyme d'un infirmier intérimaire ayant travaillé dans un service d'urgences de la région bordelaise. Il affirme avoir consulté par curiosité le dossier médical de Krisztina Rady après son décès. Selon lui, ce dossier faisait état d'un passage aux urgences à la suite d'une altercation avec son compagnon. Il y était mentionné un « *décollement du cuir chevelu* », ainsi que des « *bleus et hématomes* ». La patiente « *pleurait beaucoup mais ne voulait pas porter plainte pour protéger ses deux enfants* ». Un autre élément interpelle : un message vocal laissés à ses parents où Krisztina parle de coups, d'insultes, de terreur. « *Salut maman, salut papa, c'est moi. Il y a très longtemps qu'on ne s'est pas parlé. J'en suis rendu à un point... Hier, j'ai failli laisser une dent. Il m'a jeté un truc tellement fort que mon coude est complètement tuméfié* ».

Prescription ou réouverture pour « suicide forcé » ?

Selon de nouveaux témoignages, il pourrait s'agir d'un "suicide forcé", qui résulterait de violences psychologiques. Cela serait étayé par « *des documents supplémentaires non diffusés pour préserver l'anonymat des personnes concernées* », selon la journaliste Anne-Sophie Jahn, coréalisatrice du documentaire. **Bertrand Cantat pourrait être entendu en tant que suspect** dans les prochaines semaines mais les faits étant anciens, la prescription pourrait être de mise. En conclusion, après avoir tué Marie Trintignant, Bertrand Cantat se serait remis avec son ex-femme, Krisztina Radu, qui avait déjà été battue lorsqu'elle vivait avec lui. Elle a sciemment menti pour qu'il ait une peine réduite et qu'elle puisse le retrouver. Et là, après tout ce qu'elle avait fait pour lui, il a repris sa pratique de coups, insultes et menaces, ce qui la poussera au suicide. Bertrand Cantat est un monstre qui n'a aucune circonstance atténuante. Juste un pervers narcissique qui ne devrait pas être en liberté...

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité